NUMÉRO des articles	NATURE DES ACTES ET DES FORMALITÉS	DROIT EN EUROS	
	Les droits sont perçus en numéraire uniquement et en drams arméniens au taux de chancellerie en vigueur le jour du paiement.	A Français inscrits au registre et conjoints et enfants	**B** Tous autres usagers français ou étrangers
	Chapitre Ier Actes de l'état civil		
1	Actes de l'état civil (dressés et transcriptions)	Gratuit	Gratuit
2	Délivrance de copies intégrales ou extraits	Gratuit	Gratuit
3	Actes et formalités relatifs à la célébration du mariage et à la transcription de l'acte de mariage	Gratuit	Gratuit
4	Légalisation des actes relatifs à l'état civil en vue de leur transcription sur les registres de l'état civil français	Gratuit	Gratuit
	Chapitre II Actes de la juridiction civile et commerciale		
5	Consentement par acte séparé, des père et mère en vue d'adoption (code civil, article 348)	Gratuit	Gratuit
6	Acte de notoriété pour suppléer un acte de naissance en vue de mariage (code civil, article 71)	Gratuit	Gratuit
7	Formalités conservatoires prises à l'occasion de l'ouverture d'une succession, notamment : Procès-verbal d'apposition de scellés ; description sommaire de mobilier après décès au procès-verbal de carence : - remplacement de gardien de scellés ; - procès-verbal de levée de scellés. Par acte ou formalité	Gratuit	Gratuit
8	Autres actes ou formalités de caractère juridictionnel relatifs à l'administration ou à la liquidation des successions. Par acte ou formalité	Gratuit	Gratuit
9	Copie d'un acte de la juridiction : Par page	14 euros	21 euros
	Chapitre III Actes notariés		
10	Tous les actes notariés donnent lieu, sauf indication contraire, à la perception d'un droit fixe à la page :		
	a-En brevet-par page	35 euros	48 euros
	b-En minute-par page	48 euros	69 euros
	(Lorsqu'il y a vacation, la taxe afférente est à percevoir en sus)		
11	Copie ou extrait d'un acte notarié par page	21 euros	27 euros
	Chapitre IV Actes administratifs		
	A.- Délivrance ou renouvellement du passeport		
	-si le demandeur fournit les photographies d'identité	96 euros	96 euros

12	-si le recueil de la photographie du demandeur est fait par le poste diplomatique ou consulaire	99 euros	99 euros
	B.-Délivrance ou renouvellement du passeport pour un mineur de 15 ans et plus (pour une durée de validité de 5 ans)		
	-si le demandeur fournit des photographies d'identité	52 euros	52 euros
	-si le recueil de la photographie du demandeur est fait par le poste diplomatique ou consulaire	55 euros	55 euros
	C.-Délivrance ou renouvellement du passeport pour un mineur âgé de de moins de 15 ans (pour une durée de validité de 5 ans)		
	-si le demandeur fournit des photographies d'identité	27 euros	27 euros
	-si le recueil de la photographie du demandeur est fait par le poste diplomatique ou consulaire	30 euros	30 euros
	D.-Délivrance d'urgence d'un passeport à durée de validité réduite (pour une durée de un an)	45 euros	45 euros
13	Remise de titre de sécurité par le consul honoraire	8 euros	8 euros
14	Carte nationale d'identité		
	-première délivrance ou renouvellement avec présentation de l'ancienne carte	Gratuit	Sans objet
	-renouvellement sans présentation de l'ancienne carte	25 euros	Sans objet
15	Laissez-passer, sauf-conduit	30 euros	55 euros
16	Demande de naturalisation, demande de réintégration dans la nationalité française, déclarations d'acquisition de la nationalité à raison du mariage (article 958 du code général des impôts)	55 euros	55 euros
17	Carte de séjour ou certificat de résidence d'Algérien mention retraité ou conjoint de retraité (article 311-16 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile)	19 euros	19 euros
19	Inscription ou renouvellement au registre des Français établis hors de France	Gratuit	Gratuit
20	Attestation d'inscription au registre des Français établis hors de France	Gratuit	Sans objet
21	Attestation de résidence ou de changement de résidence	Gratuit	21 euros
22	Certificat de destination, de dépôt de marchandises (certificat constatant qu'il a ou qu'il n'a pas été embarqué ou débarqué de marchandises ou que des marchandises ont été laissées sous la surveillance de la douane)	27 euros	27 euros
23	Légalisation de signature (à l'exception des actes de l'état civil en vue de leur transcription sur les registres de l'état civil français)	15 euros	25 euros
24	Certificat de coutume	27 euros	41 euros
25	Certificat d'hérédité	11 euros	21 euros
26	Dépôt des sommes autres qu'en monnaie locale, de valeurs négociables, de marchandises, d'objets mobiliers et de documents, dans la mesure où ils sont recevables	Gratuit	Gratuit
27	Retrait des dépôts visés à l'article précédent : a) Sur le montant de la somme retirée ou sur la valeur estimée. Minimum de perception	2%	2%
	b) Lorsqu'il s'agit de documents n'ayant pas de valeur exigible	21 euros	27 euros
28	Transport de corps ou de cendres (l'ensemble des formalités à l'exception de la vacation)	Gratuit	Gratuit
29	Procès-verbal d'identification d'automobile ou autres moyens de transport	34 euros	69 euros
30	Déclaration, procès-verbal, certificat quelconque dans les cas non spécifiés	27 euros	41 euros
31	Certification de photocopie conforme à l'original, vérification de traduction (par page)	11 euros	21 euros
32	Vacation des agents (par période de 3 heures)	81 euros	138 euros
33	Heures supplémentaires (par heure)	45 euros	45 euros